

République du Tchad

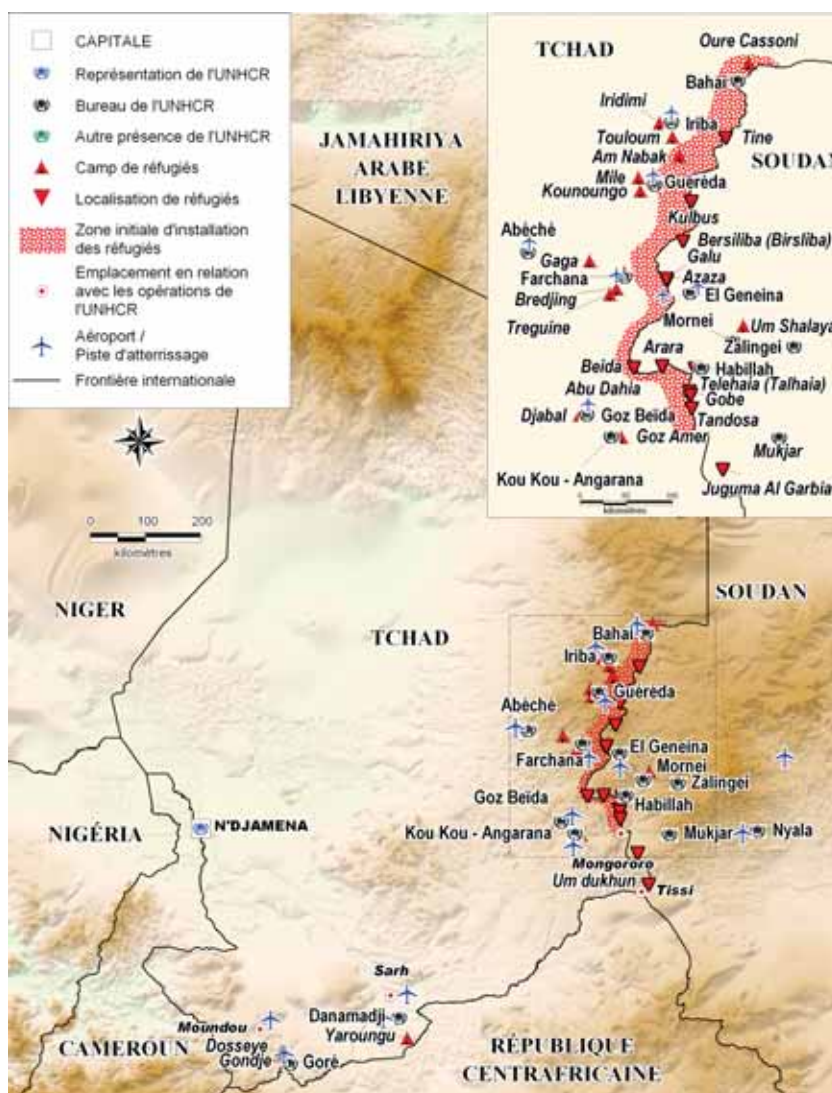
Faits marquants

- L'UNHCR a enregistré les réfugiés dans 13 des 16 camps établis au Tchad oriental et méridional, renforçant ainsi sa capacité de protection et d'assistance.
- La présence du personnel de l'UNHCR et d'effectifs de sécurité supplémentaires détachés par les autorités dans les camps a amélioré la sécurité des réfugiés et des humanitaires au Tchad oriental.
- Le Haut Commissariat a ouvert un camp supplémentaire au Tchad méridional afin d'accueillir les nouveaux arrivants en provenance de la République centrafricaine (RCA). Au Tchad méridional, l'alimentation en eau a été améliorée dans tous les camps de réfugiés et la piste d'atterrissage de Goré a été remise en état.
- L'UNHCR a aidé le Gouvernement tchadien à rédiger une loi sur l'asile et à renforcer les procédures de détermination du statut de réfugié.
- Les communautés locales établies à proximité des camps de réfugiés au Tchad oriental ont bénéficié d'un appui, dispensé sous forme de projets à impact rapide en étroite coordination avec les autorités régionales.
- Le Haut Commissariat a offert une protection et une assistance aux 112 000 déplacés internes que comptait le pays en décembre 2006 et présidé les secteurs interorganisations responsables de la protection, des abris d'urgence et de la gestion des camps.

Environnement opérationnel

En 2006, la situation au Darfour (Soudan) et dans les régions situées au nord de la République centrafricaine (RCA) est demeurée imprévisible et complexe. Les combats se sont propagés jusqu'aux frontières du Tchad, engendrant de nouveaux exodes de réfugiés. Plus de 8 000 réfugiés centrafricains sont arrivés au Tchad méridional au cours de l'année.

Les combats entre les groupes d'opposition armés tchadiens et les forces gouvernementales se sont poursuivis et en avril, la capitale, N'Djamena, a été le théâtre d'une tentative de coup d'État, réprimée par le Gouvernement. Des conflits interethniques ont éclaté, principalement à l'est du pays, et se sont poursuivis même après que le Gouvernement ait



instauré, au mois de novembre, l'état d'urgence pour une période de six mois. L'insécurité a augmenté et le personnel humanitaire a dû être évacué à deux reprises. Des groupes de rebelles soudanais ont violé le caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés en recrutant des enfants à l'intérieur et aux alentours des sites. La diminution constante des ressources (eau, bois et pâturages) a engendré des tensions entre les populations d'accueil, les déplacés internes et les réfugiés, les possibilités d'y remédier étant limitées. Dans le même temps, les déplacements de population se sont poursuivis au même rythme, de sorte qu'à la fin de l'année, il y avait plus de 112 000 déplacés internes sur le territoire du Tchad.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : offrir une protection internationale et une assistance aux

réfugiés vivant dans les camps du Tchad oriental et méridional, ainsi que dans les zones urbaines ; garantir le caractère civil de ces camps et la sécurité physique des réfugiés ; renforcer les partenariats stratégiques noués avec des institutions des Nations Unies et poursuivre les approches et les interventions interorganisations pour remédier à la situation des déplacés.

Protection et solutions

L'UNHCR a protégé et aidé environ 221 000 réfugiés soudanais, 45 000 réfugiés centrafricains et 5 000 réfugiés urbains. Les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile ont en général été respectés. Le Haut Commissariat a recensé la population de 13 des 16 camps de réfugiés implantés au Tchad. Il a dispensé des soins médicaux, une orientation psychosociale et une assistance juridique à plus de 500 victimes de violences sexuelles et sexistes.

Pour prévenir l'enrôlement d'enfants dans des groupes rebelles, l'UNHCR et les autorités locales ont renforcé la sécurité dans les camps de réfugiés du Tchad oriental. Le Haut Commissariat a présidé les secteurs de la protection, des abris d'urgence et de la gestion des sites pour les opérations menées en faveur des déplacés internes au sud-est du Tchad. La coordination entre les différents acteurs demandait néanmoins à être améliorée. Au Tchad méridional, l'UNHCR a centré ses efforts sur l'autosuffisance car un rapatriement librement consenti en République centrafricaine semblait improbable.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : l'UNHCR a implanté un nouveau camp de réfugiés au sud du Tchad pour loger les nouveaux arrivants centrafricains. Le Haut Commissariat a également acheté plus de 6 000 tentes pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants, tant au sud qu'à l'est du Tchad.

Activités génératrices de revenus : au Tchad méridional et oriental, les réfugiés ont été formés à différents métiers, comme la confection, l'élevage et la cordonnerie et ont ensuite bénéficié d'une aide pour tirer un revenu de ces activités. Soixante pour cent des bénéficiaires de ces programmes étaient des femmes. Dans le sud, 75 pour cent des réfugiés adultes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus.

Appui opérationnel (aux partenaires) : Le Haut Commissariat a offert un appui technique et financier à 31 partenaires d'exécution.

Assainissement : les conditions d'hygiène se sont améliorées dans tous les camps après que les latrines communales aient été remplacées par des latrines familiales. Plus de 5 500 douches, de 250 latrines communales et de 100 incinérateurs ont été construits, tandis que 3 500 tranchées de drainage et 500 fosses à déchets étaient creusées.

Assistance juridique : dans chaque bureau extérieur, des formations sur la protection de l'enfance et les violences sexuelles et sexistes ont été organisées à l'intention des partenaires de l'UNHCR, des autorités locales et des réfugiés. Le Haut Commissariat et ses partenaires ont recensé les mineurs non accompagnés (533) et les enfants séparés de leur famille, leur ont délivré des papiers et leur ont offert une aide. À N'Djamena, 22 réfugiés urbains, originaires de la République démocratique du Congo et du Burundi, ont bénéficié d'une assistance au rapatriement librement consenti.

Besoins domestiques : en 2006, l'UNHCR a acheté et distribué du savon, des ustensiles de cuisine, des rouleaux de plastique, des jerrycans, des bâches goudronnées, des moustiquaires, des articles d'hygiène et des couvertures. Tous les réfugiés soudanais et centrafricains ont reçu des vivres chaque mois. L'UNHCR et ses partenaires ont distribué des articles non alimentaires à 112 000 déplacés internes et aux populations démunies qui les accueillaient.

Bétail : au Tchad oriental, l'UNHCR a construit quatre abattoirs et deux cliniques vétérinaires. Plus de 515 000 animaux ont été vaccinés et 930 femmes vulnérables ont reçu environ 2 800 ovins.

Eau : la nappe phréatique s'épuise dans les camps, de sorte que l'approvisionnement en eau est le problème qui se pose avec le plus d'acuité au Tchad oriental. Grâce à des compétences techniques, il a été possible de fournir en moyenne 10 litres par jour et par personne, sauf au camp d'Am Nabak, où le volume est de 5,5 litres seulement. Au Tchad méridional, le volume d'eau disponible était en moyenne de 18 litres par personne et par jour.

Éducation : quelque 66 000 enfants (dont 43 pour cent de filles) ont fréquenté les écoles primaires ouvertes dans tous

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	233 000	221 500	57	62
	République centrafricaine	48 400	45 900	54	63
	Pays divers	5 300	1 400	-	-
Déplacés internes		112 700	112 700	-	-
Total		399 400	381 500		



UNHCR/H. Caux

Ces jeunes déplacés internes de Gouroukoun vont aller puiser de l'eau. Au retour, les ânes porteront les bidons remplis.

les camps. On dénombrait en moyenne 80 élèves par enseignant. Toutefois, l'absence d'écoles secondaires et de centres de formation professionnelle dans les camps a eu un impact négatif sur les jeunes, plus exposés de ce fait aux tentatives de recrutement des groupes rebelles armés.

Production vivrière : au sud-est du Tchad, les autorités ont alloué des terres arables aux réfugiés. Les distributions d'outils agricoles et de semences ont été assorties de formations. Les réfugiés ont vendu plus de 60 pour cent de leur récolte et consommé le reste. Dans le sud, 60 pour cent des réfugiés ont été impliqués dans des activités agricoles.

Santé et nutrition : plus de 80 pour cent des enfants réfugiés âgés de six à 15 ans ont été vaccinés contre la rougeole. Le taux de mortalité est demeuré stable. Les principales causes de mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans sont la diarrhée, les infections respiratoires aiguës, le paludisme, la malnutrition et les complications néonatales au Tchad oriental et le paludisme au Tchad méridional.

Services communautaires : les femmes et les enfants formaient le gros de la population réfugiée au Tchad oriental et méridional. Pour subvenir à leurs besoins, l'UNHCR et ses partenaires ont ouvert des centres communautaires, gérés par un personnel dûment formé, dans chaque camp. Toutes les femmes en âge de procréer ont reçu des protections périodiques. Des services d'orientation psychosociale ont été assurés dans neuf camps situés au Tchad oriental. Les campagnes contre les mutilations génitales féminines semblent avoir eu quelque

succès ; elles auraient, croit-on, convaincu les réfugiés du camp de Yaroungou, au Tchad méridional, de renoncer à cette pratique. L'UNHCR est également venu en aide à quelque 400 réfugiés urbains qui avaient des besoins particuliers, principalement des femmes et des enfants.

Sylviculture : au Tchad oriental, l'UNHCR a fourni des cuiseurs solaires, ainsi que des réchauds à bois et à kérosène à haut rendement énergétique, afin de limiter la consommation du bois de chauffe, rare dans cette région. Des campagnes de sensibilisation écologique et de reboisement ont été organisées dans les camps.

Transport et logistique : le Haut Commissariat a transféré plus de 11 200 réfugiés installés dans les zones frontalières de l'est et du sud du Tchad dans des camps. Il a également transporté et emmagasiné quelque 9 000 tonnes de vivres et 12 000 tonnes d'articles non alimentaires, puis les a distribués à des réfugiés et à des déplacés internes. Deux avions ont été affrétés pour transporter le personnel humanitaire au Tchad oriental et au Tchad méridional. Près de 2 000 déplacés internes ont été transférés des zones où ils s'étaient spontanément installés et relogés dans un site officiel.

Contraintes

L'action de l'UNHCR a été entravée par trois contraintes principale, à savoir la dégradation de la situation sécuritaire, qui contrariait la protection des civils et empêchait les agents humanitaires d'entrer en contact avec les personnes touchées par le conflit, la diminution des

ressources naturelles (eau, bois, pâturages) et le manque de sites viables sur lesquels déménager les camps de réfugiés situés dans des zones frontalières.

Informations financières

Le programme supplémentaire pour le Tchad oriental a été intégré au programme annuel de 2006, qui s'adresse aux Soudanais réfugiés au Tchad oriental, aux réfugiés urbains résidant à N'Djamena et aux Centrafricains réfugiés au Tchad méridional. Les déplacés internes ont été assistés dans le cadre d'un programme supplémentaire séparé, institué à la mi-2006. Bien que le programme supplémentaire ait été financé à hauteur de 80 pour cent en 2006, des pluies diluviennes, ainsi que les mauvaises conditions de sécurité, ont nui à son exécution. Les donateurs ont continué d'appuyer vigoureusement l'opération au Tchad en 2006 mais les activités d'assistance ont souffert des compressions budgétaires.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

La délégation de l'UNHCR à N'Djamena a géré l'opération tchadienne avec l'appui d'une sous-délégation implantée à Abéché, de cinq bureaux extérieurs et d'une antenne dans l'est du pays, auxquels s'ajoutaient deux bureaux extérieurs dans le sud. En 2006, l'effectif était composé de 295 personnes, à savoir 88 expatriés (dont 25 VNU, sept consultants et un JEA) et 207 collaborateurs nationaux.

Collaboration avec les partenaires

En 2006, la délégation de l'UNHCR au Tchad a travaillé en étroite collaboration avec 31 partenaires, parmi lesquels figuraient des organismes gouvernementaux, des institutions onusiennes et intergouvernementales, ainsi que des organisations nationales et internationales. D'autres partenaires ont contribué d'une manière importante à l'opération en utilisant leurs propres fonds. Trois ONG ont quitté le pays pour des raisons de sécurité. Le Haut Commissariat a pris part à différents processus de coordination et initiatives communes des Nations Unies au Tchad.

Évaluation générale

En dépit de problèmes de sécurité et de financement, l'UNHCR et ses partenaires sont parvenus à répondre aux besoins élémentaires des réfugiés. Au Tchad oriental, la situation sécuritaire et des difficultés de coordination entre les acteurs humanitaires ont nui à l'opération en faveur des déplacés internes, qui avait été montée dans le cadre d'un programme distinct en juin 2006.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés.	
ONG : Action Contre la Faim (France, E.-U.), <i>Action for Greening Sahel-Japan</i> , Action humanitaire africaine, <i>African Concern</i> , <i>Africare</i> , Agence d'aide à la coopération technique et au développement, Association des Volontaires du Progrès, Association pour le développement d'Adré, Association tchadienne pour les actions humanitaires et sociales, <i>Bureau Consult International</i> , <i>CARE International</i> , Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, <i>Christian Outreach Relief Development</i> , Comité international de secours, <i>Cooperazione Internazionale</i> , Coordination régionale des projets populations hôtes, Croix-Rouge tchadienne, Fonds chrétien pour l'enfance, <i>Hebrew Immigrant Aid Society</i> , Institut africain pour le développement économique et social, <i>International Medical Corps</i> , INTERNEWS, INTERSOS, Médecins Sans Frontières (Pays-Bas), OXFAM Intermon, OXFAM (R.-U), Première Urgence, Secours catholique de développement villageois.	
Autres : <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , VNU.	
Partenaires opérationnels	
Organismes gouvernementaux : ministère de l'Administration du Territoire.	
ONG : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Médecins Sans Frontières (Belgique), Médecins Sans Frontières (France).	
Autres : FAO, FNUAP, OIT, OMS, ONUSIDA, PAM, UNICEF.	

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	79 199 049	64 255 423	2 550 460	66 805 883	64 382 528
BS ³	2 675 271	2 285 737	(135 990)	2 149 747	831 047
Total	81 874 320	66 541 160	2 414 470	68 955 630	65 213 575

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements. Le BS n'inclut pas un montant de 1 026 620 dollars E.-U. relatif au programme supplémentaire de protection et d'assistance en faveur des déplacés internes du Darfour imputé au budget pour le Tchad.

³ Les montants reportés ici s'appliquent à l'opération en faveur des déplacés internes. Le BS n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	13 778 889	93 236	13 872 126	0
Abris et infrastructures	1 850 214	0	1 850 214	297 386
Activités génératrices de revenus	251 540	0	251 540	89 340
Appui opérationnel (aux partenaires)	5 651 226	132 321	5 783 548	1 608 645
Assainissement	801 939	0	801 939	486 923
Assistance juridique	1 404 612	46 268	1 450 880	324 222
Besoins domestiques	1 777 563	16 953	1 794 516	18 658
Bétail	287 917	0	287 917	127 337
Eau	1 464 302	0	1 464 302	778 166
Éducation	1 604 933	0	1 604 933	479 286
Production vivrière	465 203	0	465 203	250 235
Santé et nutrition	2 250 436	0	2 250 436	1 262 459
Services communautaires	2 472 840	0	2 472 840	1 002 948
Sylviculture	3 158 572	0	3 158 572	611 950
Transport et logistique	12 178 719	447 761	12 626 479	1 719 633
Vivres	406	0	406	0
Versements aux partenaires d'exécution	9 631 602	94 508	9 726 110	(9 057 188)
Sous-total opérationnel	59 030 913	831 047	59 861 960	0
Appui au programme	5 351 615	0	5 351 615	0
Total des dépenses	64 382 528	831 047	65 213 575	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(756 209)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	28 311 840	94 508	28 406 347	
Rapports reçus	(18 680 237)	0	(18 680 237)	
Solde	9 631 602	94 508	9 726 110	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				11 097 437
Rapports reçus				(9 057 188)
Remboursés à l'UNHCR				(393 315)
Ajustements				18 589
Solde				1 665 523